

## **COMITE DIRECTEUR**

**Réunion :** du samedi 27 février 2021 tenue au siège du district à Vesoul

**Présidence :** M. PRUDHON.

**Présents :** MM. BARREY - DROIT - ENCARNACAO – FIDON – LANCELOT -  
MALIVERNAY – MANGIN – PRETOT - TRIFIGNY– VARENNES.

**Participent :** M. BARBIER (CDFA) – BEGEL (cadre technique) – MOUGIN (salarié  
technique) - TAVERDET (Directeur Administratif).

Philippe Prudhon ouvre la séance de ce Comité Directeur, réunion fixée de nouveau un samedi matin afin de permettre son mode présentiel.

Le Président donne en préambule quelques informations :

- Plusieurs commissions (organisation compétitions, CDA, Pôle développement) se sont réunies afin de fixer les axes de travail pour être prêtes à fonctionner lorsque notre instance pourra reprendre les compétitions.
- Les commissions régaliennes (discipline, Appel) ont quant à elles, clôturé les dossiers administratifs de la phase automne 2020.
- Stage Formation Initiale Arbitrage (session de formation arbitre de District) :

La CRA et les CDA sont actuellement en train de travailler sur les modalités d'organisation de cette formation, qui à ce jour, devrait se dérouler avant le 31 mars 2021 (date butoir fixée au statut de l'arbitrage).

10 candidats sont inscrits pour cette formation. Les intéressés vont être contactés téléphoniquement afin de savoir si ils possèdent tous les moyens techniques et le matériel nécessaires à une formation qui pourrait être en partie organisée en mode distanciel (Visio Conférence).

- Temps de travail des salariés/situation sanitaire/activités du District :

Il est rappelé qu'il a été décidé à compter du lundi 1<sup>er</sup> février 2021 et jusqu'à nouvel ordre à partir de cette date, l'activation du chômage partiel à l'ensemble des salariés administratifs et techniques (60% heures travaillées, 40% chômage partiel).

Cette disposition a été prise en tenant compte des informations sanitaires connues, les besoins et les avis exprimés, mais aussi, suite à la volonté d'associer notre instance à l'effort collectif de réduction du temps de travail et de l'affichage vis à vis des clubs et de l'extérieur aussi, conduisant à ne pas maintenir un travail à temps complet des salariés alors que les activités de football sont à l'arrêt.

Le Président remercie l'ensemble des personnes concernées pour cet effort solidaire.

- Conseil Administration de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football du 26 février 2021 :

Philippe Prudhon, a participé à ce conseil où ont été évoqués les sujets :

-du fonctionnement des commissions de la Ligue (feuille de route, référents territoriaux...).

Le Président souligne les difficultés rencontrées jusqu'ici de communication et de modalités de travail entre la Ligue et notre instance, trop d'informations ne sont pas communiquées ou ne parviennent pas à notre instance, ne permettant pas un travail optimisé.

Le Président informe les membres du Comité Directeur de la visite de Daniel Fonteniaud, Président de la Ligue. Cet échange se déroulera le samedi 20 mars 2021 à 9H00 au siège du District à Vesoul.

-les flux financiers ligue et districts, notamment en lien avec l'équipe technique régionale

-le dossier du recrutement d'un correspondant informatique pour la Ligue et ses districts.

Ces deux derniers dossiers feront l'objet de prochaines réunions de travail Ligue et Présidents de district.

- Assemblée Générale de la FFF du 13 mars et Assemblée Fédérale du 12 mars 2021 :

Le Président rappelle la date de l'assemblée générale de la FFF du samedi 13 mars 2021 (élective).

Celle-ci sera précédée de l'Assemblée Fédérale le 12 mars en soirée où de nombreuses modifications de textes fédéraux seront proposées aux votes.

Jordan Barrey réalise une synthèse des principaux textes concernés relatifs aux domaines législatifs des statuts de la FFF, des Ligues et des Districts, des Règlements généraux, disciplinaires et statut des éducateurs.

Il est souligné l'important nombre de modifications de textes prévues pour la réglementation des terrains et installations sportives.

Tous ces textes seront proposés aux votes, avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**I) Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 9 janvier 2021 (présentiel) et 9 février 2021 (électronique) :**

Aucune observation n'étant formulée, les procès-verbaux sont approuvés.

**II) Commissions saison 2020/2021 :**

En complément du Procès-verbal du 9 janvier 2021 et du 9 février 2021/commissions saison 2020/2021, le Comité Directeur valide les éléments ci-dessous relatifs aux compositions des commissions :

Commission des arbitres :

Ajout de Marc Lemerrier (en qualité de représentant des éducateurs conformément au statut).

Commission Fair Play :

Ajout de Laëtitia Lancelot.

\*\*\*\*\*

Dans le cadre des compositions des commissions saison 2020/2021, validées par le Comité Directeur du 9 janvier et 9 février 2021, il est rappelé l'obligation statutaire qui fixe une cotisation annuelle de 25 Euros pour chaque membre de l'association.

A cet égard et conformément aux statuts du District, un rappel a été effectué le 26/02/2021 à l'attention des membres qui n'ont pas adressé leur règlement.

A défaut de réception, il est rappelé que les intéressés ne pourront pas siéger au sein de la ou des commissions à laquelle / auxquelles ils appartiennent.

\*\*\*\*\*

Un point d'étape est également réalisé relatif à la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA).

Matthieu Trifigny, président de cette commission, rappelle les grands axes de travail de cette commission et les modalités envisagées.

Cette commission a pour objectif de faire la promotion de l'arbitrage dans les clubs, dans tous les lieux de recrutements éventuels et sur divers événements organisés par le District, quand la crise sanitaire le permettra. Celle-ci devra travailler en collaboration avec la CDA et le Pôle développement.

Pour ce faire, la commission a besoin de membres géographiquement répartis sur notre département, afin de lier des contacts avec le monde de l'UNSS, les sections sportives des écoles et d'autres associations le cas échéant.

Le but est de pouvoir détecter de « nouveaux arbitres » et de leur donner l'envie de devenir arbitre officiel.

Cette commission a aussi le rôle de former les référents en arbitrage des clubs. A noter pour rappel que les référents sont obligatoires dans les clubs (article 44 du statut de l'arbitrage). A cet égard, une aide de personnes issues de tout le département est souhaitée afin d'animer des réunions de secteur, plus propices pour lier et créer des liens avec les futurs(es) référents (es).

A noter qu'il n'y pas de nombre limite maximum mais, la commission recherche au moins :

- 1 représentant des Présidents de clubs
- 1 dirigeant
- 1 référent en arbitrage de club
- 1 représentant des éducateurs

A cet égard, un courriel sera prochainement adressé à l'ensemble des clubs pour les informer, et générer des candidatures.

### **III) Echanges autour des compétitions printemps 2021 :**

#### Aide technique aux clubs :

Un questionnaire sous « google forms » a été adressé par courriel à l'ensemble des clubs le jeudi 4 février dernier.

52 clubs ont répondu à la date du 11 février 2021. 32 clubs ont déjà mis en place des activités de reprise adaptées à la situation sanitaire, d'autres sont en train de programmer les reprises.

Dans le cadre des protocoles de reprise des activités football actuelles et à venir, il est rappelé que notre instance est à la disposition des clubs pour les accompagner et aider dans les actions (entraînements, journées évènementielles de découverte de la pratique football) , dans la mise en place de journées découvertes de la pratique football dans les écoles primaires.

A cet égard, les clubs sont invités à adresser un e-mail au secrétariat du District en précisant le format et les dates envisagées. Après réception, un contact téléphonique sera pris avec les demandeurs pour fixer les modalités pratiques.

A ce jour, plusieurs clubs ont souhaité profiter de ce dispositif.

#### Date reprise des activités de compétitions :

Une ligne directrice est retenue par les ligues et les districts, sur sollicitation de la LFA : terminer au minimum les matches aller avant même d'envisager un système de « play-off et play-down », information confirmée par le Président de la FFF, lors de sa venue cette semaine en Ligue de Bourgogne Franche-Comté.

La date de reprise sera communiquée aux clubs dès la réception des décisions gouvernementales et fédérales retenues, permettant ainsi à chacun de s'organiser pour reprendre dans les meilleures conditions.

A cette heure, après la date de reprise annoncée du niveau national 2 en date du 13 mars 2021, la FFF, est actuellement en contact avec les instances gouvernementales et espère une autorisation de reprise des activités avec contacts pour les ligues et districts au 1<sup>er</sup> avril 2021.

#### **IV) Projet de mandature 2020-2024 :**

Suite aux travaux réalisés lors du Comité Directeur du 9 janvier 2021, un document de synthèse a été élaboré et adressé à l'ensemble des membres pour prise de connaissance avant cette réunion.

Malgré un taux de pénétration des effectifs licenciés football/territoire de 3.35% (plaçant notre instance dans un très bon ratio/moyenne nationale), il est observé une perte de 9% des effectifs à ce jour/saison 2019-2020, même s'il est à noter que 14 clubs (soit près de 25% de l'ensemble) ont augmenté leurs effectifs. Cette baisse, même si elle ne peut pas se dissocier des conséquences de la crise sanitaire, doit faire réfléchir notre instance sur les orientations futures à envisager pour les prochaines saisons.

Ce document relatif aux propositions d'actions prioritaires pour accompagner les clubs est finalisé, notamment en lien avec les réflexions liées à des orientations « politiques ».

Quels sont les enjeux ?

Un travail est réalisé sur les activités à proposer aux clubs par notre instance : idée de proposer un « menu (formes de pratiques traditionnelles, pratiques diversifiées et nouvelles pratiques) à partir duquel les clubs pourraient effectuer leur(s) choix, ceci, dans le but de répondre à l'attente de l'ensemble des pratiquants.

Un travail sur les valeurs du District est proposé aux membres. A partir de ce travail, une synthèse est réalisée.

Celle-ci sera intégrée dans la réflexion relative à la rédaction du document « projet mandature 2020-2024 ».

Ce document sera présenté au prochain Comité Directeur, pour finalisation.

#### **V) Calendrier fin de saison :**

- Prochaine réunion Comité Directeur :

Rencontre Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football : samedi 20 mars 2021 à 9H00.

Samedi 10 avril 2021 à 8H45

- Assemblée Générale :

Il est rappelé que statutairement, une Assemblée Générale est prévue annuellement.

Ce sujet sera repris lors du prochain Comité Directeur, en lien avec l'évolution de la situation sanitaire et les décisions prises pour la reprise des activités football.

L'ordre du jour du Comité Directeur étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 11H30

\*\*\*\*\*

Le Président du District,  
**Philippe PRUDHON**

Le Directeur Administratif,  
**Raphaël TAVERDET**